



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 3 novembre 2021

Réf.: **CL-21/52**  
Contact: Mme Béatrice Pluchon  
Télécopie: [sg-registration@itu.int](mailto:sg-registration@itu.int)  
Courriel:

- Aux États Membres de l'UIT;
- Aux Membres de Secteur de l'UIT

Objet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts organisées du 11 au 20 janvier 2022**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC), à la consultation ouverte et aux réunions des Groupes d'experts qui se tiendront du **11 au 20 janvier 2022**, comme suit:

Lundi 10 janvier	Mardi 11 janvier	Mercredi 12 janvier	Jeudi 13 janvier	Vendredi 14 janvier
	<p><b><u>OPC Internet</u></b> Anglais seulement</p> <p>Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i></p> <p>Toutes les parties prenantes</p> <p>Date limite de soumission des contributions: (voir la <a href="#">Résolution 1336</a> du Conseil) <b>13 décembre 2021</b></p> <p>////////////////////////////////////</p> <p><b><u>GTC-FHR</u></b> Anglais seulement Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i> États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>30 décembre 2021</b></p>	<p><b><u>GTC-FHR</u></b> Anglais seulement <i>(suite)</i> Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i></p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p> <p>////////////////////////////////////</p> <p><b><u>GTC-COP</u></b> Anglais seulement Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i> États Membres + Membres de Secteur + COP expert</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>31 décembre 2021</b></p>	<p><b><u>GTC-SFP</u></b> avec interprétation*</p> <p>Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i></p> <p>États Membres <i>(réunion également ouverte à la participation des Membres de Secteur lorsqu'il sera question du projet de plan stratégique)</i></p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>30 décembre 2021</b></p>	<p><b><u>GTC-SFP</u></b> avec interprétation* <i>(suite)</i> Salle à confirmer <i>(toute la journée)</i></p> <p>États Membres <i>(réunion également ouverte à la participation des Membres de Secteur lorsqu'il sera question du projet de plan stratégique)</i></p>

Lundi 17 janvier	Mardi 18 janvier	Mercredi 19 janvier	Jeudi 20 janvier	Vendredi 21 janvier
<p><b><u>GTC-SMSI &amp; ODD</u></b> Anglais seulement</p> <p>Salle à confirmer (matin)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>5 janvier 2022</b></p> <p>////////////////////</p> <p><b><u>GTC-Internet</u></b> Anglais seulement</p> <p>Salle à confirmer (après-midi)</p> <p>États Membres <u>uniquement</u></p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>5 janvier 2022</b></p>	<p><b><u>GTC-Internet</u></b> Anglais seulement (suite)</p> <p>Salle à confirmer (matin)</p> <p>États Membres uniquement</p> <p>////////////////////</p> <p><b><u>GTC-SMSI &amp; ODD</u></b> Anglais seulement (suite)</p> <p>Salle à confirmer (après-midi)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p>	<p><b><u>EG-RTI</u></b> avec interprétation*</p> <p>Salle à confirmer (toute la journée)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>5 janvier 2022</b></p> <p>////////////////////</p> <p><b><u>GTC-LANG</u></b> Anglais seulement</p> <p>Salle à confirmer (après-midi)</p> <p>États Membres <u>uniquement</u></p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>7 janvier 2022</b></p>	<p><b><u>EG-RTI</u></b> avec interprétation* (suite)</p> <p>Salle à confirmer (toute la journée)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p>	

\* Les demandes d'interprétation se font au moment de l'inscription, au moins 4 semaines avant la réunion.

À moins que la situation sanitaire évolue, ces réunions auront lieu en présentiel au siège de l'UIT à Genève, avec possibilité de participation à distance pour les personnes qui ne sont pas en mesure d'être présentes physiquement aux réunions. Les mesures générales appliquées par les Autorités suisses pour faire face à la pandémie de COVID-19 seront respectées. Vous trouverez en [annexe](#) des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et de soumission des contributions ainsi que d'autres renseignements pratiques et des informations sur la sécurité.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO  
Secrétaire général

## ANNEXE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES RÉUNIONS DES GROUPES  
DE TRAVAIL DU CONSEIL ET DES GROUPES D'EXPERTS**1 Inscription**

Les inscriptions se feront **exclusivement en ligne**, à l'adresse

<https://www.itu.int/en/council/Pages/registration.aspx>, et **débuteront le 3 novembre 2021**. Des informations détaillées sur les modalités d'inscription seront publiées sur le site web.

***Retrait des badges***

Les participants pourront retirer leur badge au comptoir de retrait des badges sur présentation de leur identifiant d'inscription figurant dans leur courriel de confirmation, ainsi que d'une pièce d'identité ou d'un passeport officiel.

Les badges pourront être retirés au comptoir situé au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant) du 6 au 20 janvier 2022.

**2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande*****Assistance pour les formalités de visa***

Une assistance administrative pour les **demandes de visa doit être sollicitée en ligne** lors de l'inscription. Les demandes de visa doivent être soumises au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Veuillez noter que l'UIT sera fermée du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 et que les demandes d'assistance pour les formalités de visa ne seront pas traitées pendant cette période.

***Participation à distance***

Il est possible de **participer à distance** aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC), à la consultation ouverte et aux réunions des Groupes d'experts. Les demandes de participation à distance doivent être soumises lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

***Langues de travail***

Les réunions auront lieu en anglais seulement, à l'exception de la réunion du Groupe d'experts sur le RTI et des réunions du GTC-SFP, pour laquelle des services d'interprétation seront fournis sur demande. Les demandes de services d'interprétation devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

***Accessibilité***

Les demandes concernant les besoins en matière d'accessibilité devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Le secrétariat de l'UIT fera de son mieux pour répondre aux besoins formulés, sous réserve des ressources disponibles.

### 3 Documentation

#### *Ordres du jour et documents*

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces Groupes. Les réunions se dérouleront sans document papier. Des équipements de réseau local hertzien seront mis à la disposition des participants dans les salles de réunion.

#### *Contributions*

Les contributions aux réunions des Groupes de travail du Conseil et du Groupe EG-RTI devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: [contributions@itu.int](mailto:contributions@itu.int).

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 12 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion d'un Groupe de travail du Conseil qui travaille dans une seule langue sans traduction et au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion dont les travaux se déroulent dans les six langues officielles de l'Union. Etant donné que cette année, certains délais pour la présentation des contributions coïncideront avec des jours fériés à l'UIT, nous vous encourageons vivement à soumettre vos contributions le plus tôt possible, afin que la traduction des documents puisse être assurée dans les délais voulus.

#### *Politique en matière d'accès à l'information/aux documents*

En application de la décision prise par le Conseil à sa session de 2016, et comme l'a confirmé la Conférence de plénipotentiaires de 2018, la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents est entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Les documents soumis aux Groupes de travail du Conseil et aux Groupes d'experts seront mis à disposition [conformément à la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information et aux documents](#).

### 4 Renseignements pratiques et informations concernant la sûreté et la sécurité

Une liste d'hôtels ainsi que d'autres informations pratiques sur Genève sont accessibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/delegates-corner/Pages/default.aspx>.

Afin d'assurer au mieux la sécurité dans les locaux de l'UIT, il a été décidé qu'à compter du 15 novembre 2021, **toutes les personnes qui pénétreront dans les locaux devront être totalement vaccinées ou en possession d'un test négatif au COVID-19 (test PCR [72 heures] ou test antigénique [48 heures]) en cours de validité.**

Les délégués doivent entrer dans les locaux de l'UIT chaque fois par le bâtiment Montbrillant, où leur certificat COVID-19 ou leur code QR correspondant à un test négatif sera scanné.

D'autres mesures de sécurité et d'atténuation des effets de la pandémie de COVID-19 seront prises pour les délégués à l'intérieur des locaux du siège de l'UIT, à savoir: prise de température, port du masque, traçage des contacts, distanciation sociale entre les sièges et nettoyage sanitaire des salles de conférence.

Pour de plus amples informations sur les manifestations sans COVID-19 à l'UIT, veuillez consulter le site <https://www.itu.int/security/covid19>.

---